



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot :

Que la séance ordinaire du 1^{er} février 2022 et toutes les séances subséquentes, se tiendront par visioconférence et à huis clos jusqu'à nouvel ordre, tant que les restrictions sanitaires ne permettront pas les rencontres en présentiel.

Les séances à huis clos sont enregistrées et mises en ligne dès que possible, sur le site Internet de la Municipalité.

Les citoyens de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot sont invités, s'ils ont des questions, à les poser par courriel à l'adresse dg@sainte-helenedebagot.com ou par téléphone au 450 791-2455, poste 2240 au plus tard à midi, le jour du conseil.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 18 janvier 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière